

CINQUIÈME PARTIE

**Histoires familiales
des 50 ans et plus**

L'histoire conjugale des 50 ans et plus

Christiane DELBÈS, Joëlle GAYMU

Nombre de recherches ont montré à quel point la situation conjugale était un facteur déterminant des conditions de vie et du bien-être des personnes âgées. Ainsi, l'on sait, par exemple, que, dans les couples, l'époux est le principal pourvoyeur d'aide et que la solidarité familiale à l'égard des divorcés, surtout masculins, est extrêmement faible (Attias-Donfut C., 1995; David M.-G., 1996). Or, conséquence du recul à chaque âge de la mortalité, l'entrée dans le veuvage est différée, autrement dit, les diverses étapes de la vieillesse sont franchies plus fréquemment marié. Mais dans l'avenir, l'arrivée de générations ayant plus fréquemment divorcé ne risque-t-elle pas de contrarier cette tendance et de multiplier les situations d'isolement conjugal ?

Plus généralement, l'enquête Étude de l'histoire familiale permet de reconstituer le parcours conjugal des diverses générations qui constituent la fraction la plus âgée de notre population et de prendre la mesure des changements observés dans le passage de ses différentes étapes (mise en couple, rupture d'union, remise en union).

Par ailleurs, les aspects différentiels des divers événements qui peuvent ponctuer la vie après 50 ans sont encore peu connus. Par exemple, dans quelle mesure le décalage dans le cycle de vie des hommes et des femmes (ces dernières sont frappées par le veuvage plus précocement...) est-il accentué par le milieu social ? De même, si refaire sa vie est beaucoup moins fréquent chez les femmes, dans quelle mesure la place dans la hiérarchie sociale, le type de rupture d'union... sont-ils des facteurs pénalisants ?

Enfin, les questions de l'éventuel rapprochement, au fil des générations, des parcours de vie des hommes et des femmes et de leur possible homogénéisation selon les milieux sociaux seront analysées.

I. – Avoir eu ou non une vie de couple

En 1999, rares sont ceux qui n'ont jamais vécu en couple : tel n'est le cas que de 6,4 % des hommes et de 4,8 % des femmes de 60-64 ans⁽¹⁾. Aux mêmes âges, les hommes âgés aujourd'hui de 75-79 ans n'étaient que 5,4 % et les femmes 5,9 %⁽²⁾. À l'orée de la vieillesse, n'avoir jamais vécu à deux est donc plus fréquent chez les hommes aujourd'hui qu'hier alors que c'est l'inverse chez les femmes (tableau 1)⁽³⁾.

TABLEAU 1. – PROPORTION D'ENQUÊTÉS N'AYANT JAMAIS
CONNU DE VIE DE COUPLE SELON L'ÂGE ET LE SEXE (%)

	50-54 ans	55-59 ans	60-64 ans	65-69 ans	70-74 ans	75-79 ans	80 et plus
Hommes	6,5	6,2	6,4	6,2	6,1	5,1	4
Femmes	4,9	4,7	4,8	5,5	6	5,5	4,9

Source : Insee, Étude de l'histoire familiale (EHF), 1999.

1) De moins en moins de célibataires sans vie de couple

Par rapport à leurs aînés, les moins âgés, hommes comme femmes, sont plus fréquemment célibataires⁽⁴⁾ (tableau 2) mais, dans ce cas, ils ont plus souvent connu une union (tableau 3). Si, donc dans les générations récentes les hommes sont plus nombreux à n'avoir pas eu de vie de couple ils le doivent à la progression du célibat. Chez les femmes, cette dernière tendance a été compensée par le changement de comportement des célibataires et les moins âgées ont donc, au total, plus fréquemment vécu à deux. Conséquence de ces évolutions, chez les quinquagénaires et sexagénaires, les femmes ont plus souvent vécu en couple que les hommes.

L'image du célibataire de 50 ans s'éloigne de plus en plus du stéréotype du vieux garçon ou de la vieille fille : cette situation matrimoniale rime, en

⁽¹⁾ La variable utilisée ici est « hist », construite à partir des questions 13 et 14 et la pondération retenue est poids.

⁽²⁾ Étant donné qu'un certain nombre d'entre eux se sont mis en couple entre 60-64 ans et 75-79 ans (tableau 3).

⁽³⁾ Toutefois, plus on avance dans l'échelle des âges plus la population est sélectionnée par la mortalité : aux âges avancés, les personnes mariées et situées en haut de la hiérarchie sociale sont donc surreprésentées et ceux tout particulièrement chez les hommes. L'interprétation des différences observées au fil de l'âge doit donc tenir compte de ce biais. Ici, par exemple la surmortalité des célibataires entraîne une sous-estimation chez les très âgés de la proportion des gens n'ayant pas eu de vie de couple ce qui fragilise les interprétations des évolutions chez les hommes mais renforce celles observées chez les femmes.

⁽⁴⁾ Le célibat est plus fréquent chez les hommes que chez les femmes en deçà de 75 ans, c'est l'inverse passé cet âge. Même si après 60 ans les hommes célibataires se marient légèrement plus que les femmes – 2,4 % des hommes encore célibataires à 60-64 ans se sont mariés dans les 5 ans contre 1,2 % des femmes –, ce plus fort célibat féminin aux très grands âges est la conséquence de l'appartenance à des générations marquées par les guerres.

V. 16. – L'HISTOIRE CONJUGALE DES 50 ANS ET PLUS

TABLEAU 2. – PROPORTION DE CÉLIBATAIRES SELON L'ÂGE ET LE SEXE EN 1999 (%)

	50-54 ans	55-59 ans	60-64 ans	65-69 ans	70-74 ans	75-79 ans	80 et plus
Hommes	11,5	9,4	9,7	8,9	8,4	7,3	5,2
Femmes	8,4	7,9	6,9	7,3	7,8	7,4	6,7

Source : recensement de 1999.

TABLEAU 3. – PROPORTION DE CÉLIBATAIRES AYANT EU UNE VIE DE COUPLE SELON L'ÂGE ET LE SEXE (%)

	50-54 ans	55-59 ans	60-64 ans	65-69 ans	70-74 ans	75-79 ans	80 et plus
Hommes	44,1	36,9	36,9	33,3	32,5	34,7	30,2
Femmes	45,1	44	34,5	28,2	27,7	28,2	29,1

Source : Insee, Étude de l'histoire familiale (EHF), 1999.

TABLEAU 4. – PROBABILITÉ POUR LES CÉLIBATAIRES DE CONNAÎTRE UNE PREMIÈRE UNION (%)

	Âge à l'enquête				
	60-64 ans	65-69 ans	70-74 ans	75-79 ans	80-84 ans
Hommes					
Entre 50 et 59 ans	9,3	10,2	8,8	11,2	11,8
Après 60 ans	2,2	2,7	5,4	6,3	14,6
Femmes					
Entre 50 et 59 ans	7,7	4,6	6,7	7,0	13,4
Après 60 ans	0,2	1,6	3,1	6,4	10,2

Source : Insee, Étude de l'histoire familiale (EHF), 1999.

effet, de moins en moins souvent avec absence de vie de couple (tableau 3). Tel reste malgré tout, aujourd'hui encore, le cas de plus de la moitié des célibataires de 50-54 ans. Toutefois, cette proportion devrait encore diminuer car, à l'instar de leurs aînés, un certain nombre d'entre eux – plus les hommes que les femmes – devraient expérimenter la vie à deux en vieillissant (tableau 4). Ainsi, par exemple, parmi les célibataires de 75-79 ans 17,5 % des hommes et 13,4 % des femmes ont connu une première union après 50 ans.

Dans les générations actuellement à la retraite, la sexualité en dehors du cadre du mariage a toujours été moins bien tolérée pour les femmes : célibataires, elles ont systématiquement moins souvent vécu à deux que leurs homologues masculins, cette réprobation sociale n'ayant cependant pas empêché de l'ordre de 30 % d'entre elles d'avoir formé un couple. À mesure que l'on descend dans les générations, les comportements des hommes et des femmes sont de moins en moins différenciés et l'on voit à quel point la société est devenue plus permissive pour les femmes célibataires car les quinquagénaires ont désormais plus fréquemment connu une union que leurs homologues masculins.

2) *Un effet de milieu social?*

Chez les hommes de 60 ans et plus, entre 2,3 % (les cadres) et 10,9 % (les agriculteurs) n'ont jamais vécu en couple. Chez les femmes, la hiérarchie selon le passé professionnel est inverse : 3,1 % des agricultrices contre 13,3 % des cadres n'ont jamais connu d'union (tableau 5). Ces contrastes reflètent à la fois des différences de nuptialité (chez les hommes le célibat est plus fort en bas de la hiérarchie sociale et chez les femmes en haut) et de comportements chez les célibataires.

TABLEAU 5. – PROPORTION D'ENQUÊTÉS N'AYANT JAMAIS CONNU DE VIE DE COUPLE SELON L'ÂGE ET LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE (%)

	Agriculteurs	Artisans, Indép. non agricoles	Cadres	Prof. inter.	Employés	Ouvriers	Sans activité
Hommes							
50-59 ans	11,5	3,4	3,7	3,7	7,0	7,5	16,1
60-69 ans	13,4	3,3	2,8	4,4	6,3	6,6	15,3
70-79 ans	10,4	3,6	1,6	5,8	4,1	6,3	8,9
80 et plus	5,9	1,7	1,8	6,0	3,5	3,4	19,2
60 et plus	10,9	3,2	2,3	5,0	5,0	6,1	14,1
Femmes							
50-59 ans	1,9	2,6	8,7	7,0	5,0	4,7	2,8
60-69 ans	2,2	3,1	11,6	10,7	6,2	4,5	2,1
70-79 ans	4,4	3,4	15,8	12,9	7,6	3,9	1,7
80 et plus	2,2	6,1	13,2	12,2	6,5	4,5	1,9
60 et plus	3,1	4,0	13,3	11,7	6,8	4,3	1,9

Source : Insee, Étude de l'histoire familiale (EHF), 1999.

Ainsi chez les hommes si, à tous les âges, les agriculteurs ont beaucoup moins souvent eu une vie de couple c'est essentiellement en raison de leur fort célibat. Car, chez les hommes célibataires la probabilité d'avoir une vie de couple diffère peu selon le milieu social. Elle est, par exemple, entre 55 et 74 ans pour tous de l'ordre de 30 à 40 %.

Chez les femmes, les cadres sont celles qui ont le moins souvent vécu à deux : dans les anciennes générations, non seulement elles étaient très nombreuses à rester célibataires, mais ces dernières avaient les plus faibles chances (de l'ordre de 20 %) de connaître une union (figure 1). La première donne est toujours d'actualité, par contre, les femmes cadres célibataires des jeunes générations font désormais partie de celles ayant eu le plus souvent un compagnon. Les femmes des professions intermédiaires suivent les mêmes variations intergénérationnelles que les cadres.

En outre, si contrairement à leurs aînées, l'ensemble des femmes quinquagénaires et sexagénaires ont plus souvent connu une union que les hommes ce constat vaut-il dans tous les milieux sociaux ? Chez les artisans, employés et ouvriers, conformément à la tendance générale, il y a renversement de la situation des uns et des autres. Par contre, à 60-64 ans, les femmes

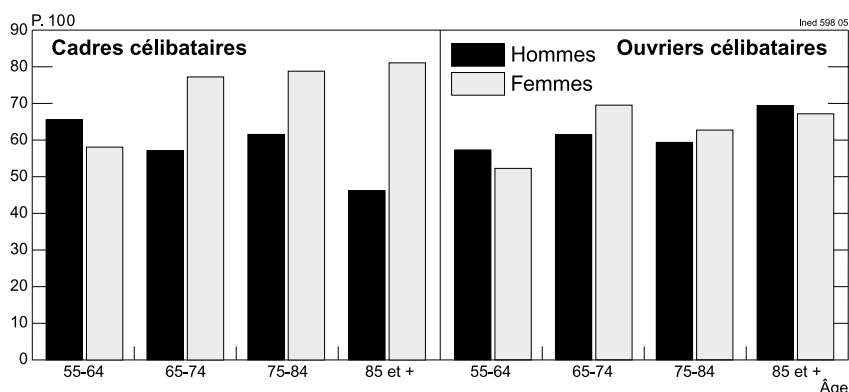


Figure 1. – Proportion d'hommes et de femmes n'ayant jamais vécu en couple parmi les célibataires cadres et ouvriers selon l'âge

Source : Insee, Étude de l'histoire familiale (EHF), 1999.

cadres et des professions intermédiaires restent 3 fois plus souvent que les hommes sans avoir jamais vécu à deux (respectivement 9,9 % et 3 %) : il est vrai que, dans ces milieux, ces derniers sont très recherchés alors qu'en revanche les femmes ont des difficultés à mener de front carrière et vie familiale. On prend toutefois la mesure du chemin parcouru : chez les octogénaires, les femmes cadres avaient plus de 7 fois moins souvent appartenu à un couple que les hommes (1,8 contre 13,2 %). Enfin, les agricultrices se singularisent : quel que soit leur âge elles ont, en effet, toujours eu plus souvent que les hommes une vie de couple mais les femmes récemment retraitées plus encore que leurs aînées.

Ces constats tiennent en grande partie à l'évolution au fil des générations et à milieu social donné, des contrastes de comportements entre hommes et femmes célibataires. Chez les 85 ans et plus, dans certaines professions (cadres⁽⁵⁾, professions intermédiaires, artisans), les femmes célibataires avaient nettement moins souvent vécu en union que les hommes. Dans d'autres milieux, à l'inverse, les hommes étaient pénalisés (agriculteurs⁽⁶⁾, employés) tandis que les ouvriers ne se distinguaient pas des ouvrières. Dans les nouvelles générations, dans tous les milieux sociaux, les femmes célibataires ont désormais plus souvent vécu à deux que leurs homologues masculins (figure 1).

(5) Chez les cadres célibataires de 85 ans et plus, 47 % des hommes contre 82 % des femmes n'ont jamais vécu à deux.

(6) Chez les agriculteurs célibataires de 85 ans et plus, 75 % des hommes contre 59 % des femmes n'ont jamais vécu à deux.

II. – Du départ du foyer parental à la mise en couple

Quelle que soit la génération pour environ le tiers des hommes et la moitié des femmes il y a eu concomitance entre la date du départ du foyer parental et celle de la mise en couple : les hommes vivent donc plus souvent que les femmes une période de célibat indépendant. Chez les quinquas et sexagénaires ces étapes ont été franchies plus précocement mais le décalage entre ces deux événements reste du même ordre de grandeur (figure 2) : plus de 3 ans chez les hommes et un peu moins de 2 chez les femmes⁽⁷⁾.

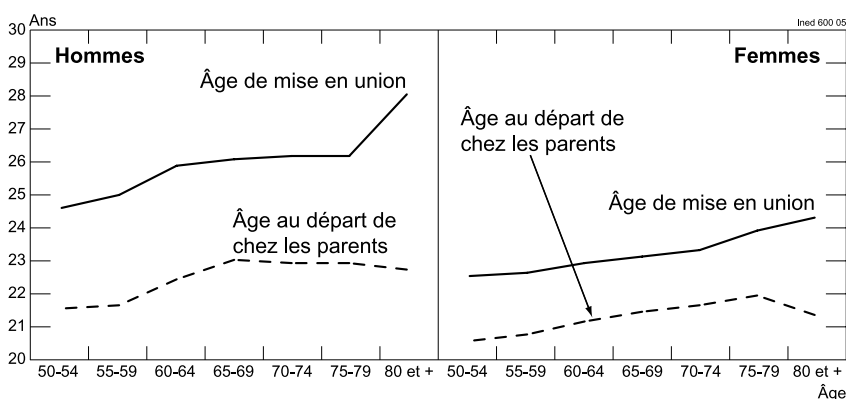


Figure 2. – Évolution de l'âge au départ de chez les parents et de l'âge de mise en union

Source : Insee, Étude de l'histoire familiale (EHF), 1999.

Toutefois, selon les professions les contrastes entre comportements masculin et féminin sont plus ou moins forts : ils sont proches chez les cadres et, en revanche, très différents chez les ouvriers (figure 3). Enfin, d'une façon générale (à âge ou sexe donné) les cadres passent moins souvent directement du foyer parental au foyer conjugal.

Dans toutes les générations nées avant 1940, la première union sera la seule dans 9 cas sur 10 et sera généralement synonyme de mariage : l'union libre, très peu diffusée, semble légèrement plus attirer les hommes que les femmes (10 contre 9 %)⁽⁸⁾.

Au-delà de 60 ans, les divorces sont rares et le changement de la situation conjugale vient donc généralement de la mort du conjoint.

⁽⁷⁾ Les octogénaires se distinguent par un écart plus important (5,4 ans chez les hommes et 3 ans chez les femmes) la guerre ayant retardé les mises en couple.

⁽⁸⁾ Chez les femmes, à tous les âges, aucune distinction n'apparaît selon le milieu social, par contre, côté masculin, les ouvriers quinquagénaires et sexagénaires ont moins souvent légalisé leur première union (12 % de ces derniers contre 7,7 % des cadres cohabitent).

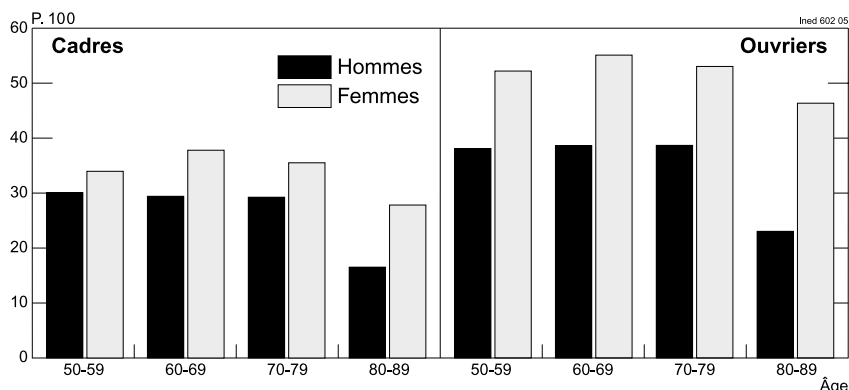


Figure 3. – Proportions d'enquêtés cadres et ouvriers passés directement du foyer parental au foyer conjugal selon l'âge et le sexe

Source : Insee, Étude de l'histoire familiale (EHF), 1999.

III. – Le recul du veuvage

Événement rare avant 50 ans pour les deux sexes, le risque de perdre son conjoint augmente à vive allure avec l'avance en âge, surtout pour les femmes. Ainsi, parmi celles âgées de 80-85 ans en 1999, 5,4 % étaient devenues veuves à 50-54 ans contre plus de 27,4 % à 75-79 ans (figure 4). Chez les hommes, ces proportions ne sont respectivement que de 1,4 % et 6,3 %. La surmortalité des hommes voue les femmes au veuvage d'autant plus qu'elles ont des époux plus âgés, en moyenne, de 3 ans.

Le décalage entre situation matrimoniale masculine et féminine est, de ce fait, très accusé : au dernier recensement, on comptait parmi les hommes de 60 ans et plus 7,5 fois plus de mariés que de veufs (respectivement 76,8 % et 10,2 %) alors que les femmes mariées étaient à peine plus nombreuses que les veuves (46,6 contre 40,6 %). Même parmi les 85 ans et plus, le mariage reste la situation la plus fréquente chez les hommes alors que le veuvage touche près de 80 % des femmes⁽⁹⁾.

Le risque de voir disparaître son conjoint n'a cessé de diminuer depuis plusieurs décennies : ainsi, la probabilité d'avoir perdu son conjoint avant 60 ans égale à 23,8 % chez les femmes âgées de 80-84 ans⁽¹⁰⁾ n'est plus que de 16,2 % chez celles de 60-64 ans. Autre illustration, chez les octogénaires d'aujourd'hui 10 % des femmes étaient devenues veuves à 60-64 ans, contre

⁽⁹⁾ La plus forte surmortalité des veufs et la moindre probabilité des veuves de se remarier contribuent également à expliquer ces contrastes.

⁽¹⁰⁾ Cette proportion est sous-estimée car les cadres survivent plus longtemps et sont moins souvent devenues veuves avant 60 ans.

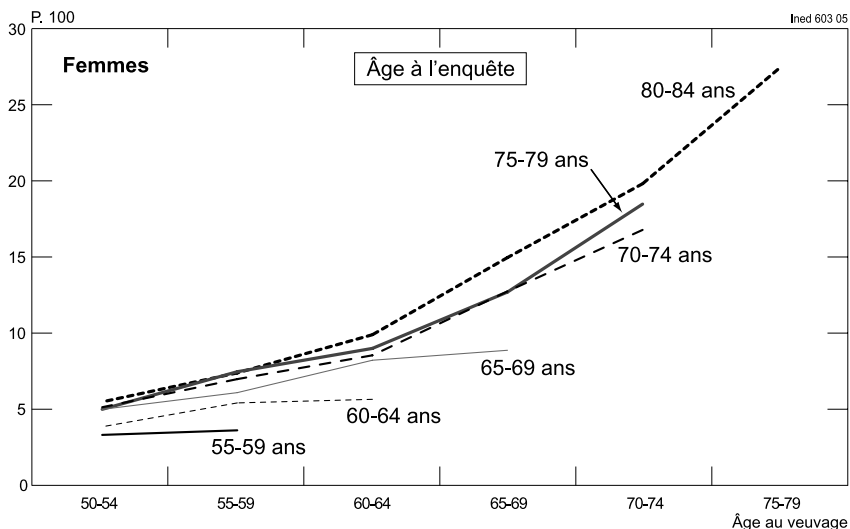


Figure 4. – Évolution de la probabilité pour les femmes de devenir veuve selon l'âge au veuvage et à l'enquête

Source : Insee, Étude de l'histoire familiale (EHF), 1999.

seulement 8 % chez les sexagénaires (figure 4). La réduction de la mortalité des deux sexes est ici en filigrane : dans la génération 1910, 41 % des hommes et 59 % des femmes ont survécu jusqu'à 70 ans, dans la génération 1930 ces proportions atteignent respectivement 56 et 74 %.

IV. – La montée du divorce

À l'inverse du recul du veuvage qui prolonge la vie des couples, il y a au fil des générations, progression du divorce : à tous les âges, les taux ont augmenté (figure 5). Ainsi, 8,2 % des femmes de 80-84 ans avaient mis volontairement fin à leur première union avant 60 ans, elles sont 13,4 % chez les 60-64 ans.

Par ailleurs, si donc les personnes âgées d'aujourd'hui ont plus souvent divorcé que leurs aînées avant 60 ans, passé cet âge elles hésitent également de moins en moins à rompre leur union : ainsi, 3 femmes âgées de 75-79 ans pour mille avaient divorcé entre 60 et 64 ans, contre 7,6 pour mille chez celles nées 10 ans plus tard. Toutefois cette croissance est nettement moindre que chez leurs cadets et, contrairement à une opinion encore couramment répandue, la retraite n'est guère une menace pour la stabilité des couples : divorcer devient de plus en plus rare avec l'avance en âge.

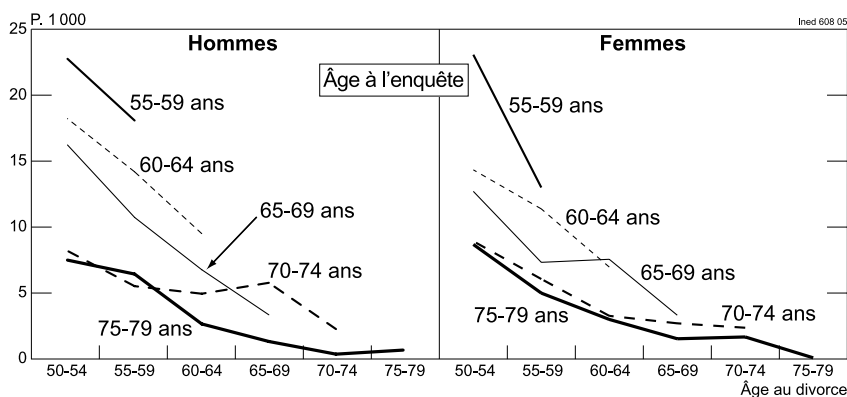


Figure 5. – Évolution de la probabilité de divorcer selon l'âge au divorce et à l'enquête

Source : Insee, Étude de l'histoire familiale (EHF), 1999.

Même si, à chaque âge, se succèdent des générations où les divorces ont été plus fréquents, la diffusion de ces séparations volontaires annihile-t-elle la réduction du veuvage ? Finalement, les couples se rompent-ils plus ou moins précocement ?

Au fil des générations, la rupture d'union intervient plus tardivement chez les femmes : 27,7 % des 80-89 ans⁽¹¹⁾ avaient vu leur premier mariage rompu avant 60 ans (21,3 % par veuvage et 6,4 % par divorce), tel n'est plus le cas que de 25,5 % des 60-69 ans (14,9 % par veuvage et 10,6 % par divorce). Par contre, chez les hommes sexagénaires la croissance des divorces provoque un retournement de la tendance à franchir plus souvent à deux les étapes de la retraite : 10,5 % des mariages des 80-89 ans ont été dissous avant 60 ans (5,3 % par veuvage et 5,2 % par divorce), cette proportion atteint 14 % chez les 60-69 ans (3,9 % par veuvage et 10,1 % par divorce). Cette évolution vers plus d'isolement conjugal est appelée à se poursuivre et à, certainement, se diffuser chez les femmes car, à terme, arriveront à l'âge de 60 ans des générations où non seulement la divortialité sera plus élevée mais également le célibat.

Si toutes les catégories sociales ont suivi le courant général de baisse du veuvage et de montée du divorce, les contrastes entre les formes de rupture sont très accusés selon le passé professionnel : le veuvage frappe plus précocement en bas de la hiérarchie sociale – conséquence de l'inégalité sociale devant la mort – alors que le divorce marque plus souvent les milieux sociaux favorisés (tableaux 6 et 7). Ainsi, les premiers mariages des femmes septuagénaires d'aujourd'hui ont été rompus avant 70 ans par divorce à hauteur de

⁽¹¹⁾ Cette proportion est sous-estimée du fait de la surmortalité en bas de la hiérarchie sociale où la rupture des couples se produit plus précocement (Desplanques G., 1987).

13,8 % chez les cadres contre 8,2 % chez les ouvrières et par veuvage dans respectivement 26,6 % et 37,0 % des cas⁽¹²⁾.

TABLEAU 6. – PROPORTION DE PREMIERS MARIAGES ROMPUS PAR DIVORCE AVANT 60 ET 70 ANS SELON L'ÂGE, LE SEXE ET LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE (%)

Âge à l'enquête	Hommes				Femmes			
	Avant 60 ans		Avant 70 ans		Avant 60 ans		Avant 70 ans	
	Cadres	Ouvriers	Cadres	Ouvriers	Cadres	Ouvriers	Cadres	Ouvriers
60-69 ans	15,2*	8,7	16,2*	9,2	20,3*	10,2	21,8*	10,4
70-79 ans	10,1*	5,3	10,9*	6,1	11,6*	7,9	13,8*	8,2
80-89 ans	8,7*	3,4	9,9*	4,1	20,4*	6,1	21,7*	6,3

* χ^2 significatif avec les ouvriers.
 Source : Insee, Étude de l'histoire familiale (EHF), 1999.

TABLEAU 7. – PROPORTION DE PREMIERS MARIAGES ROMPUS PAR VEUVAGE AVANT 70 ET 80 ANS SELON L'ÂGE, LE SEXE ET LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE (%)

Âge à l'enquête	Hommes				Femmes			
	Avant 70 ans		Avant 80 ans		Avant 70 ans		Avant 80 ans	
	Cadres	Ouvriers	Cadres	Ouvriers	Cadres	Ouvriers	Cadres	Ouvriers
60-69 ans	4,9*	6,7	–	–	14,3*	25,4	–	–
70-79 ans	6,8*	10,4	8,7*	13,6	26,6*	37,0	32,7	43,9
80-89 ans	5,6*	10,2	14,9*	20,2	31,4*	42,6	52,4	64,4

* χ^2 significatif avec les ouvriers.
 Source : Insee, Étude de l'histoire familiale (EHF), 1999.

V. – Les ruptures d'union libre

Les ruptures d'union libre par décès suivent le même profil, par âge et génération, que le veuvage. Par contre, les concubins hésitent moins à mettre fin à leur union que les personnes mariées et, contrairement au divorce, la fréquence de ces séparations évolue peu au fil de l'âge. Ainsi, par exemple, chez les femmes âgées de 65-69 ans, 12,7 pour mille avaient divorcé entre 50 et 54 ans, 7,6 ‰ entre 60 et 64 ans, ces taux étant de l'ordre de 20 ‰ en cas de rupture volontaire de concubinage.

Être veuf ou divorcé ne sont naturellement pas des situations irréversibles ; mais dans quelle mesure le fait d'être un homme ou une femme, dans la cinquantaine ou la soixantaine, divorcé ou veuf jouent-ils sur les chances de trouver un nouveau conjoint ?

⁽¹²⁾ Chez les hommes, les chiffres sont pour le divorce respectivement de 10,9 et 6,1 % et pour le veuvage de 6,8 et 10,4 %.

VI. – Qui se remet en union ?

Après 50 ans, la remise en couple est d'autant plus fréquente que la rupture est intervenue peu après cet âge et, elle a, généralement, lieu dans les 5 années suivantes (tableau 8). Quel que soit l'âge au moment de la rupture, les divorcés convolent plus facilement que les veufs. Il est vrai qu'une part d'entre eux ont mis fin à leur union car ils avaient déjà rencontré leur futur partenaire.

La probabilité de refaire sa vie est toujours nettement plus faible pour les femmes (Cassan, Mazuy, Toulemon, *Refaire sa vie de couple est plus fréquent pour les hommes*, chapitre 10). Non seulement la structure du marché matrimonial leur est préjudiciable (à 60-64 ans il y a deux fois plus de femmes sans partenaire que d'hommes et 4 fois plus à partir de 75 ans) mais les hommes qui forment une union tardivement ont, de plus, tendance à choisir des compagnes plus jeunes, voire beaucoup plus jeunes, qu'eux

TABLEAU 8. – PROBABILITÉ DE S'ÊTRE REMIS EN COUPLE AU BOUT DE CINQ ANS SELON LE TYPE DE RUPTURE ET L'ÂGE À LA RUPTURE (%)

Âge à l'événement	Veuvage		Divorce		Ensemble	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
50-54 ans	39,6	7,3	54,4	22,9	49,6	11,2
55-59 ans	29,1	4,4	29,6	28,3	29,3	6,9
60-64 ans	11,8	3,2	43,1	17,0	19,1	3,7
65-69 ans	10,9	2,3	12,5	13,2	11,1	2,5

Source : Insee, Étude de l'histoire familiale (EHF), 1999.

(Delbès C., Gaymu J., 1997). C'est lors d'un veuvage que les femmes sont les plus désavantagées : 5 ans après une rupture à 60-64 ans, les hommes divorcés ont 2,5 fois plus souvent que les femmes (respectivement 43,1 et 17 %) retrouvé une partenaire mais les veufs 3,7 fois plus (11,8 contre 3,2 %, tableau 8). Même si le décès de leur mari ne s'est produit qu'à l'orée de leur cinquantaine, les veuves ne referont pratiquement jamais leur vie. Les femmes sont donc doublement pénalisées : leur plus forte probabilité de subir le veuvage s'ajoute à leur plus grande difficulté à fonder un nouveau foyer. Mais, par-delà l'effet de ce déséquilibre démographique du marché matrimonial et sachant que les hommes sont les grands gagnants de la vie en couple, n'y aurait-il pas aussi de la part de certaines femmes un renoncement délibéré à toute vie conjugale ?

Par ailleurs, chez les hommes, quel que soit le type de rupture, plus on monte dans la hiérarchie sociale et plus les chances de se remettre en couple sont fortes : par exemple, suite à un veuvage 42 % des cadres retraités âgés de 65-74 ans à l'enquête avaient fondé une nouvelle union contre seulement 25 % des ouvriers (figure 6).

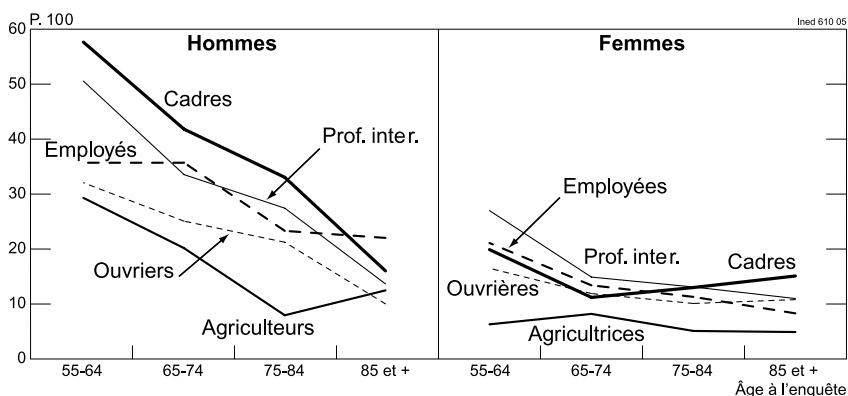


Figure 6. – Proportion de personnes remises en couple après un veuvage selon l'âge et la profession

Source : Insee, Étude de l'histoire familiale (EHF), 1999.

Chez les femmes, à l'inverse, en cas de divorce les cadres sont celles qui referont le moins souvent leur vie. Par contre, après un veuvage le milieu social a moins d'influence (figure 6).

Conséquence des chances inégales des hommes et des femmes cadres de retrouver un compagnon, c'est dans ce groupe social que les différences selon les sexes sont les plus accentuées : la plus grande indépendance financière de ces femmes et leur volonté de ne pas descendre dans la hiérarchie sociale autrement dit de « n'accepter le remariage que dans le cas où cela leur conviendrait et non seulement par les contraintes de la dépendance économique » (De Singly, 1983) sont, notamment, là en filigrane.

C'est chez les ouvriers et parmi les professions intermédiaires que les situations selon les sexes sont les plus homogènes. Il est vrai que les ouvriers sont les hommes qui ont le plus de mal à refaire leur vie alors que les femmes appartenant aux professions intermédiaires sont celles qui se remettent le plus facilement en couple.

VII. – Le remariage conurrencé par la cohabitation

L'ensemble des remises en couple, légalisées ou non, sont plutôt moins fréquentes en 1999 qu'en 1989. Mais, quelles que soient les circonstances de la rupture, au début de la retraite, la diffusion de la cohabitation a fortement concurrencé le remariage. Par exemple, en 1989, 45 % des femmes âgées de 60-64 ans ayant connu un divorce s'étaient remariées et 8 % vivaient en union libre, dans la même situation, en 1999, elles sont respectivement 34 et 14 %. La même redistribution s'observe s'il y a eu veuvage : parmi ceux qui

ont fondé une nouvelle union, une proportion croissante ne l'ont pas légalisée (figure 7).

Si l'on tient compte de surcroît de l'âge à la rupture et de la durée écoulée depuis cet événement, la probabilité de se remettre en couple ne suit pas d'évolution nette au fil des générations, pour le divorce comme pour le veuvage : elle a tantôt augmenté tantôt régressé. Mais quelles que soient les circonstances, les chances que cette nouvelle union soit non légalisée ont augmenté. De plus, ces données minimisent certainement la diffusion de l'union libre car elles ne permettent pas de saisir les nouvelles formes de conjugalité qui vont de pair avec le maintien de deux domiciles (Caradec, 1996).

Même si le concubinage est de plus en plus prisé chez les sexagénaires, les remises en couple restent le plus souvent légalisées : en 1999, après un

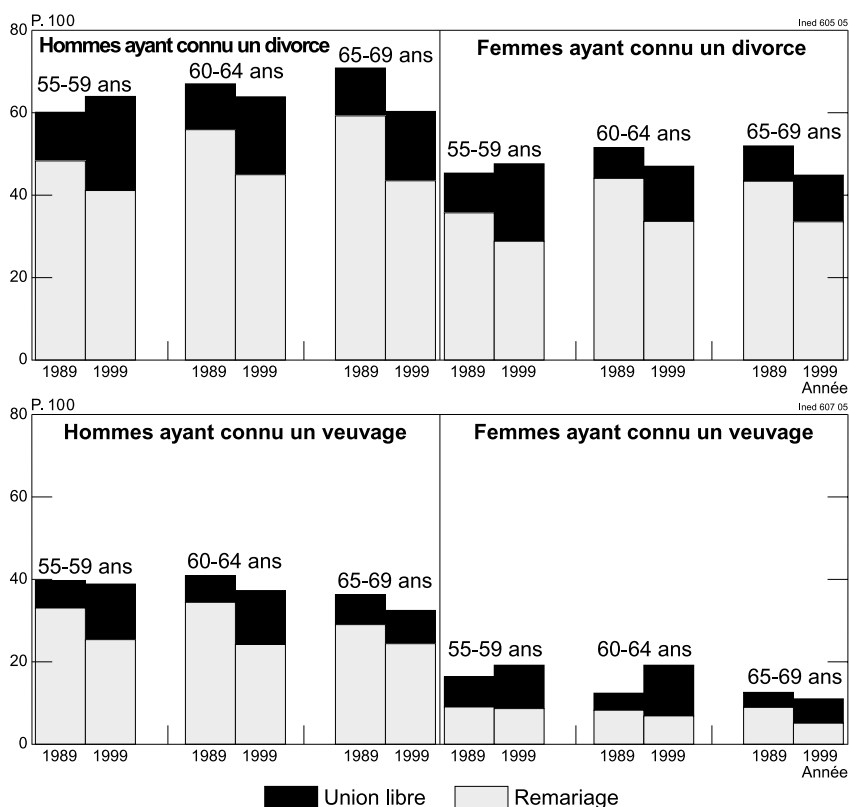


Figure 7. – Évolution de la proportion de personnes remises en union suite à un veuvage ou un divorce selon le type de remise en union et l'âge

Lecture : en 1989, sur 100 hommes âgés de 55 à 59 ans et ayant connu un divorce, 49 s'étaient remariés et 12 vivaient en union libre, en 1999 ces proportions atteignent respectivement 42 et 23 %.

Source : Insee, Étude de l'histoire familiale (EHF), 1999.

divorce les trois quarts des femmes de 65-69 ans ayant refait leur vie étaient remariées, celles de 55-59 ans sont encore 60 %. Toutefois, les femmes veuves font exception, leurs nouveaux couples prenant plus souvent la forme d'une union libre : tel est le cas, par exemple, de 12,5 % des femmes de 60-64 ans ayant subi le veuvage alors que 7 % sont remariées. Il est vrai que nombre d'entre elles ont tout intérêt à ne pas légaliser une union de fait car elles perdraient leur pension de réversion.

Le milieu social imprime également sa marque sur la forme des secondes unions mais différemment selon que l'on est homme ou femme : chez les premiers, les cadres sont plus nombreux à privilégier le mariage (chez les 55-74 ans remis en union 71,2 % sont remariés contre 62,9 des ouvriers) alors que chez les secondes ce sont les ouvrières (65,4 % sont remariées contre 56,7 % des cadres).

VIII. – Avec qui se remet-on en union ?

1) Des seconds⁽¹³⁾ conjoints plus jeunes et...

Les enquêtés remis en union ont un partenaire plus jeune que ceux dont le couple n'a jamais été rompu. Mais si la différence d'âge avec ces derniers est de l'ordre de 4 à 5 ans chez les hommes, elle n'est que d'environ une année chez les femmes : les secondes unions sont donc beaucoup plus égalitaires que les premières côté féminin, c'est l'inverse côté masculin (tableau 9).

Lors d'une seconde union, la femme a généralement construit sa propre identité sociale et peut donc rechercher plus de parité sur le plan de l'âge. Ces aspirations vont à l'encontre des désirs des hommes, à la recherche de partenaires plus jeunes voire beaucoup plus jeunes qu'eux. Ce décalage entre les souhaits des uns et des autres contribue certainement à expliquer la faible probabilité des femmes de se remettre en couple.

En outre, l'âge des seconds partenaires diffère significativement selon que la seconde union est ou non légalisée : les hommes qui se remarient ont tendance à choisir des femmes plus jeunes que ceux qui optent pour l'union libre. Pour les femmes, c'est l'inverse, les cohabitantes ont des partenaires plus jeunes que les remariées.

Dans la mesure où le mariage est de moins en moins un passage obligé pour la remise en couple, on peut se demander s'il n'y a pas là un effet de sélection : les jeunes femmes sans passé conjugal et/ou avec des projets de maternité opteraient plus souvent pour le mariage que les plus âgées abordant une seconde union. Et, les femmes plus indépendantes sur le plan économique, non contraintes de se remarier, sont certainement plus réticentes à accepter une union inégalitaire sur le plan de l'âge.

⁽¹³⁾ En fait il s'agit du dernier conjoint (l'enquête ne donnant des informations que sur le premier et le dernier conjoint), mais celui-ci est le plus généralement le second.

TABLEAU 9. – L'ÂGE DU SECOND PARTENAIRE
SELON LE TYPE DE RUPTURE ET LA FORME DE REMISE EN UNION

Âge de l'enquêté	Âge du second conjoint				Âge du premier conjoint
	Veuvage		Divorce		
	Remariage	Union libre	Remariage	Union libre	
55-59 ans					
Hommes	50,0	49,6	49,7	49,9	54,0
Femmes	58,6 ⁽²⁾	58,4 ⁽²⁾	58,2 ⁽¹⁾	57,0	59,8
60-64 ans					
Hommes	54,7 ⁽¹⁾⁽²⁾	56,1 ⁽²⁾	53,6 ⁽¹⁾	54,2	58,9
Femmes	65,2 ⁽¹⁾⁽²⁾	63,4 ⁽²⁾	63,1 ⁽¹⁾	62,5	64,9
65-69 ans					
Hommes	59,0 ⁽¹⁾⁽²⁾	64,9 ⁽²⁾	58,4 ⁽¹⁾	61,9	64,1
Femmes	68,7 ⁽¹⁾⁽²⁾	67,1 ⁽²⁾	68,0 ⁽¹⁾	64,8	69,6
70-74 ans					
Hommes	63,9 ⁽¹⁾	66,1 ⁽²⁾	64,4	64,1	69,0
Femmes	73,3 ⁽¹⁾⁽²⁾	73,9 ⁽²⁾	71,8 ⁽¹⁾	73,3	74,7

(1) : à état matrimonial donné, différence significative entre l'âge des conjoints remariés ou en union libre.
(2) : différence significative entre l'âge des conjoints des veufs et des divorcés à type de remise en union identique.
Source : Insee, Étude de l'histoire familiale (EHF), 1999.

Enfin, dans tous les cas, les veufs comme les veuves ont des seconds partenaires plus âgés que les divorcés. Ces derniers semblent donc moins pénalisés sur le marché matrimonial ; il est vrai que l'attraction de la jeunesse est parfois l'origine même de la séparation.

2) ...généralement plus qualifiés

À catégorie sociale donnée, les enquêtés remis en couple ont un conjoint plus qualifié que ceux qui sont toujours dans leur première union. Ainsi, 18 % des hommes cadres de 55 à 74 ans ont une seconde conjointe cadre contre seulement 10,5 % lorsqu'il s'agit de la première partenaire. Pour les femmes cadres du même âge, ces chiffres sont respectivement de 41,8 et 32,3 % (tableau 10). Les mêmes tendances s'observent chez les hommes ouvriers, par contre les femmes de ce milieu social font exception : les premier et deuxième conjoints ont le même profil socioprofessionnel. Dans les milieux moins favorisés, les contraintes économiques ne poussent-elles pas les femmes à se montrer moins sélectives sur leur second partenaire ?

En outre, les secondes conjointes sont plus souvent actives que les premières : appartenant en moyenne à des générations plus récentes, elles sont plus souvent insérées dans le monde du travail. Par ailleurs, fréquemment veuves ou divorcées une partie d'entre elles ont dû intégrer ou réintégrer le marché professionnel à la suite de la rupture de leur première union.

TABLEAU 10. – STRUCTURE PROFESSIONNELLE DES PREMIERS ET DES SECONDS CONJOINTS (%)

	Agriculteurs	Artisans, Indépendants non agricoles	Cadres	Prof. inter.	Employés	Ouvriers	Inactifs	Sans réponse	Total
Cadres de 55 à 74 ans									
Hommes									
1 ^{er} conjoint	0,7	3,8	10,5*	26,6	33,5	4,5	7,8*	12,8	100,0
2 ^e conjoint	0,0	4,0	18,0	28,8	33,5	4,6	3,4	7,8	100,0
Femmes									
1 ^{er} conjoint	1,9	9,4	32,3*	16,9	7,5	8,1	0,0	23,9	100,0
2 ^e conjoint	2,0	11,4	41,8	17,9	6,1	5,2	1,0	14,6	100,0
Ouvriers de 55-74 ans									
Hommes									
1 ^{er} conjoint	2,1	2,5*	0,6	4,2*	31,9*	22,2	12,7*	23,9	100,0
2 ^e conjoint	1,0	4,8	1,0	6,9	44,0	20,6	8,7	13,0	100,0
Femmes									
1 ^{er} conjoint	4,6	6,2	3,2	9,8	11,7	46,9	0,1	17,5	100,0
2 ^e conjoint	3,8	8,9	3,8	11,1	10,3	49,8	0,1	12,2	100,0

* différence significative avec le second conjoint.
Source : Insee, Étude de l'histoire familiale (EHF), 1999.

Conclusion

Au terme de cette exploration de l'histoire de la vie des couples des personnes de 50 ans et plus, force est de constater que les femmes sont beaucoup plus souvent sans partenaire que les hommes. Or, vivre à deux a un effet protecteur sur la santé tant physique que psychique et, d'une façon plus générale, ce mode de vie favorise la bonne intégration sociale en termes de sociabilité comme de participation à l'univers des loisirs et de la consommation.

Cependant, au fil des générations, les situations conjugales masculines et féminines tendent à se rapprocher.

L'un des exemples les plus flagrants concerne la vie de couple chez les célibataires : chez les quinquagénaires, à l'inverse de leurs aînées, les femmes ont plus souvent vécu à deux que les hommes. Cette tendance s'observe dans tous les milieux sociaux mais avec une acuité toute particulière chez les cadres : les plus nombreuses à n'avoir jamais partagé une vie commune chez les plus âgées, elles ont désormais, à l'instar des autres femmes, plus souvent connu cette expérience que leurs homologues masculins.

Autre illustration, si être sans conjoint reste une des caractéristiques majeures des femmes aux grands âges, les situations masculine et féminine tendent à se rapprocher à l'orée de la vieillesse. Les hommes sont moins souvent mariés (la progression du divorce ayant été plus forte que le recul du veuvage) tandis que les femmes le sont plus souvent (la seconde évolution l'emportant sur la première). En outre, c'est à la suite d'un veuvage que les femmes ont, par rapport aux hommes, le plus de mal à fonder une seconde union. Mais, dans cette situation, leur probabilité de retrouver un compagnon s'est rapprochée de celle des hommes. En revanche en cas de divorce, refaire sa vie reste toujours aussi difficile pour les femmes. Enfin, c'est en haut de la hiérarchie sociale que les chances de fonder une seconde union sont les plus contrastées selon le sexe.

Conséquence de toutes ces évolutions, s'il y a 20 ans, chez les 60 ans et plus, par exemple, les hommes vivaient 1,8 fois plus souvent en couple que les femmes, ce rapport n'est plus que de 1,6⁽¹⁴⁾ (soit respectivement 76,2 % contre 43,3 %)⁽¹⁵⁾.

Dans l'avenir, le rapprochement récent des espérances de vie masculine et féminine devrait rendre les itinéraires de la fin de vie des hommes et des femmes un peu moins dissemblables encore. Les femmes devraient être un peu moins souvent veuves et la moindre féminisation de la population âgée faciliter leur remise en union. Par contre, l'incertitude reste de rigueur quant au rôle des facteurs socioculturels sur la position relative des uns des autres :

⁽¹⁴⁾ Évolution sous-estimée du fait du vieillissement de la population (recensements 1982 et 1999).

⁽¹⁵⁾ Le passé professionnel imprime sa marque sur ce *ratio* : il s'échelonne de 1,3 chez les agriculteurs (74 % des hommes et 55 % des femmes vivent à deux) à 1,8 chez les cadres (respectivement 85 % et 47 %).

si certaines tendances sont favorables aux femmes (ainsi en est-il de la diffusion de la vie de couple chez les célibataires par exemple), d'autres jouent en leur défaveur (tel le maintien de la préférence masculine pour des conjointes beaucoup plus jeunes lors des remises en union).

Références

- ATTIAS-DONFUT C. , 1995, *Les solidarités entre les générations*, Paris, Nathan, coll. Essais et recherches, 352 p.
- CARADEC V. , 1996, « Les formes de la vie conjugale des “jeunes” couples “âgés” », *Population*, 51(4/5), p. 897-928.
- DAVID M. G et STARZEC C., 1996, « Aisance à 60 ans, dépendance et isolement à 80 ans », *Insee première*, n° 447.
- DELBÈS C, GAYMU J., 1997, « Convoler après 50 ans », *Gérontologie et société*, n° 82, p.95-105.
- DELBÈS C., GAYMU J., 2003, « Passé 60 ans : de plus en plus souvent en couple ? », *Population et sociétés*, n° 389.
- DESPLANQUES G., 1987, « Cycles de vie et milieu social », n° 540, *Collections de Insee*, Série D, n° 117, 272 p.
- SINGLY DE F., 1983, « Le second mari », *Population*, 38(1), p.9-28.